

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.



MUPRAS
Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Déclaration de Maladie

N° W21-707830

136152

☒ **Maladie**

☐ **Dentaire**

☐ **Optique**

☐ **A**

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 12277

Société : 2AN

☒ **Actif**

☐ **Pensionné(e)**

☐ **Autre :**

Nom & Prénom : BEN BELAID Dounia

Date de naissance : 21.6.75

Adresse : Habituelle

Tél. : 0662771538

Total des frais engagés : 766,00 DH

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :

Docteur HAMID LOUNIS
ORL ET CHIRURGIE CERVICO-FACIALE
19, Av. Hassan II - 5^e étage
Tél. : 0522.22.66.11 - CASABLANCA

Date de consultation : 06/08/2022

Nom et prénom du malade : BENBELAID DOUNIA

Lien de parenté :

☒ **Lui-même**

☐ **Conjoint**

☐ **Enfant**

Nature de la maladie : Affection ORL

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'att. médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je
avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 17/10/2022

Signature de l'adhérent(e) :

[Signature]

Autorisation CNDP N° : A-A-215/2019

Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
- 0 Prise en charge : pec@mupras.com
- 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

081082132

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Affilié Des Abdellah El-Masoudi, 19, Av. Hassan II - 5^e étage - Casablanca

RELEVÉ DES FRAIS ET HONORAIRES				
Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
06/08/22	V2 + K 3.0 K5		509,00 DH	INP : ☐ 091095455

06/08/22	V2.4 K ₃₀	500,000 BH	INP : ☐ 091095455
	V5		Docyew ORL ET

INP : 091095455

Doddy 7
ORL ET CHIRURGIE D'ENTENDEMENT
19, Avenue Hassan II - 5e étage
Tél. : 0522.22.60.11 - CASABLANCA

EXECUTION DES ORDONNANCES		
Cachet du Pharmacien ou du Fourasseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE SIDI ABDELMANANE SKIRI 15 - 16, Rue Kergomar Résidence Ambar - Casablanca Tél. 022 79 79 01	06/08/22	266,00

Cachet du Pharmacien
ou du Fourbisseur

06/08/22 266, a

ANALYSES - RADIOGRAPHIES			
Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
			
			
			
			
			

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
--	------	---------------------------------	---------------------------

AUXILIAIRES MEDICAUX						
Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
						
						
						
						
						

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

VOLET ADHERENT

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

* Il est entendu que le règlement est conditionné par la fourniture de tous les justificatifs exigés par la Mutuelle.

DENTS		Traitées	Soins

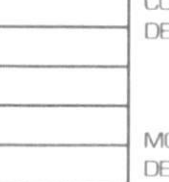
Coefficient des Travaux :

Montants des Soins :

Début d'exécution :

Fin d'exécution :

O.D.F PROTHESES DENTAIRES



DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
D	G
00000000	00000000
35533411	11433553
B	

(Création, remont, adjonction)
Fonctionnel. Thérapeutique. nécessaire à la profession.

Date du devis :

Date de l'exécution :

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXE

Docteur Hamid LOUNIS

Oto-Rhino-Laryngologie O.R.L et Chirurgie Cervico-Faciale
Spécialiste des Maladies
Nez-Gorge-Oreilles

Diplômé de la Faculté de Médecine de Toulouse

Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris
Ancien Assistant des Hôpitaux de Paris

19, Av. Hassan II (Face librairie des Ecoles)
Casablanca - Tél : 0522 22 66 11 / 0522 29 60 53
Fax : 0522 22 71 24

الدكتور لونيس حميد

اختصاصي في أمراض وجراحة الأنف - الأذن - الحنجرة

خريج كلية الطب بتولوز بفرنسا

مساعد سابق بمستشفيات باريس

ملحق سابق بمستشفيات باريس

19، شارع الحسن الثاني (أمام مكتبة المدارس)
الدار البيضاء - الهاتف : 0522 22 66 11 / 0522 29 60 53
فاكس : 0522 22 71 24

Casablanca, le

06/08/2022

Nom / Prénom :

BEARELAID DOUNIA

COMPTE RENDU

☒ Consultation ORL

☒ K30 : Nasofibroscopie

☐ K20 : Audiogramme

☐ K10 : Impédance métrie

☐ K10 : Lavage d'oreille

☒ Autre :

gouttes cot. code Ractel

Conclusion :

diminution de la
allergie

Avec traitement de la gorge
non amélioré

Forfait :

500,00 DHS

DOCTEUR HAMID LOUNIS
ORL ET CHIRURGIE CERVICO - FACIALE
19, Av. Hassan II - 5^e étage
Tél. : 0522.22.66.11 - CASABLANCA

Docteur Hamid LOUNIS

Oto-Rhino-Laryngologie O.R.L et Chirurgie
Spécialiste des Maladies de l'oreille
Nez-Gorge-Oreilles

Diplômé de la Faculté de Médecine

Ancien Attaché des Hôpitaux de Paris
Ancien Assistant des Hôpitaux de Paris

19, Av. Hassan II (Face librairie des Ecoles)
Casablanca - Tél : 0522 22 66 11 / 0522 29 60 53
Fax : 0522 22 71 24

GlaxoSmithKline Maroc
Aïn El Aouda
Région de Rabat
PPV: 115,00 DH
ID: 648963
6 118001 142262

الدكتور لوئيس حميد

اختصاصي في أمراض وجراحة الأنف - الأذن - الحنجرة

خريج كلية الطب بتولوز بفرنسا

مساعد سابق بمستشفيات باريس

ملحق سابق بمستشفيات باريس

19، شارع الحسن الثاني (أمام مكتبة المدارس)
الدار البيضاء - الهاتف : 0522 29 60 53 / 0522 22 66 11
فاكس : 0522 22 71 24

06 AOUT 2022

Casablanca, le

BSM BSM AID

Donner

75,5 x 2

XYCOT

1 ph

75,5

2 ph

MSW

Alamp

2 ph

75,5

7 266,00

DOCTEUR HAMID LOUNIS
O.R.L. ET CHIRURGIE CERVICO - FACIALE
19, Av. Hassan II - 5e étage
Tél. : 0522.22.66.11 - CASABLANCA

PHARMACIE SIDJABDERRAHMANE
SKIREN ROKIA
15 - 1e étage Kergomar
Résidence Ambar - Casablanca
Tél. 022 79 79 01

5 mg

Xycet[®]

Lévocétirizine dihydrochloride

Voie orale



30

Comprimés
enrobés

N° lot : 21008

PER : 06/24

PPV : 75 DH 50

5 mg

Xycet[®]

Lévocétirizine dihydrochloride

Voie orale



30

Comprimés
enrobés

N° lot : 21008

PER : 06/24

PPV : 75 DH 50